

La politique familiale de Laval



Une île, une ville, une grande famille



Définition de la famille

La définition de la famille que Laval a adoptée se veut rassembleuse et élargie. Elle s'appuie sur le principe d'inclusion afin de permettre à toutes les familles, sans distinction, de se sentir accueillies et respectées dans la communauté.

La famille est la cellule de base de notre société et le lieu d'apprentissage, d'interaction, de socialisation et de développement des individus. Cette relation parent(s)-enfant(s) se traduit dans notre communauté par différents modèles : famille traditionnelle père-mère-enfant(s), monoparentale, homoparentale et recomposée. S'ajoute à ces modèles la famille dite élargie (ascendants, descendants) dans la mesure où elle exerce une action sur le noyau de base. Dans tous les cas, elle réunit des générations qui évoluent et interagissent entre elles.

Cette définition englobe également les personnes vivant seules, qui peuvent entretenir des liens avec leur famille sans nécessairement habiter sous le même toit.

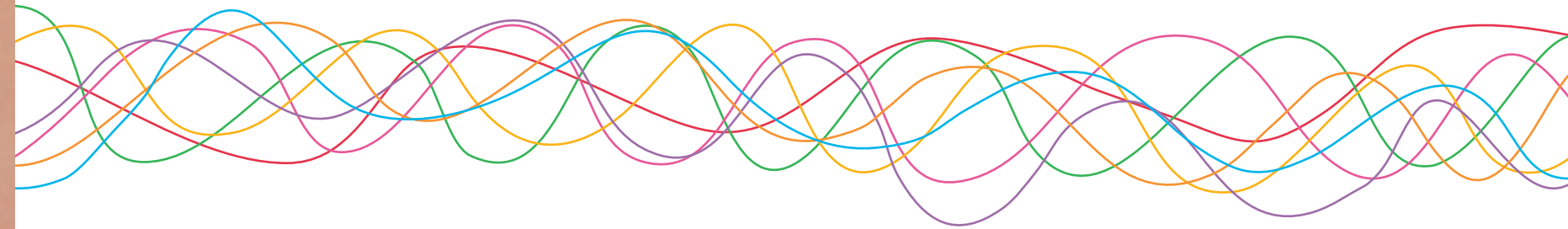


Table des matières

- 6 Mot du maire
- 7 Mot de la responsable des questions familiales
- 8 Avant-propos
- 11 Portrait de famille
- 12 Notre mission et nos valeurs
- 14 Enjeux et objectifs
- 15 Les principes directeurs
- 16 Les instances
- 17 Les champs d'intervention municipaux
 - Le loisir et la culture
 - Le développement communautaire
 - L'urbanisme et l'habitation
 - L'environnement
 - Les services de garde
 - La promotion de la vie familiale
 - Les relations avec les citoyens
 - La sécurité publique
- 28 Les champs d'intervention impliquant nos partenaires publics
 - Le transport
 - L'éducation
 - La santé
 - L'emploi et le milieu de travail
- 30 Conclusion
- 31 Remerciements
- 32 Photos et crédits



Avant- propos

Dès 1636, le territoire de l'île Jésus est habité par quelques défricheurs, et c'est en 1702 que la première paroisse est formée. L'île Jésus, par la qualité de son sol, s'est développée autour de l'activité agricole. Le secteur de l'agriculture au Québec a toujours puisé sa vitalité dans l'entreprise familiale; ce fut aussi le cas sur l'île Jésus, où des familles de colons ont élu domicile pour façonner les premières empreintes identitaires de notre communauté. Les arbres généalogiques de familles telles que les Ouimet, les Charbonneau, les Laurin, les Plouffe et les Taillefer ont créé de nouvelles ramifications chez nous.

Au milieu du 20^e siècle, l'île Jésus connaît un essor de sa population, et le profil de ses résidents se diversifie. Plusieurs jeunes familles prennent alors racine dans la région, pressentant là un terreau propice à leur épanouissement. Cet élan démographique concrétise la perception grandissante que Laval est une ville où il fait bon vivre, mais aussi où il fait bon grandir.

En 1965, quatorze municipalités déjà existantes sont invitées à s'unir pour créer la ville de Laval. Ces entités distinctes se joignant les unes aux autres dans le but de se développer davantage rappellent les membres d'une famille se réunissant autour d'une table : une grande famille occupant toute notre île. Chaque membre apportait alors sa singularité au profit d'un projet commun porteur d'avenir.

Ainsi, tout au long de son histoire, la vie de famille a occupé à Laval une place fondamentale.

Dans un esprit de continuité, il va de soi que cette politique familiale voie le jour. Trois ans d'analyse, d'écoute et d'échanges avec les intervenants des services municipaux et les partenaires communautaires et institutionnels connaissent ainsi leur aboutissement. C'est cet exercice qui a permis l'identification des enjeux touchant la famille et la conception d'une politique qui nous est propre.

La démarche d'élaboration de cette politique :

Une concertation incluant tous les services municipaux. En 2003, la Ville de Laval entreprend de créer une politique familiale afin de mieux orienter ses actions auprès des familles. Dès lors, l'équipe responsable de l'élaboration de cette politique a pour mandat premier de travailler de concert avec les différents services municipaux pour en structurer le contenu général. Cette approche de concertation permet à la Ville de soutenir plus adéquatement la famille en mettant tous ses champs de compétence à contribution.

Un processus de consultation

À l'automne 2004 se tient une vaste consultation à laquelle prennent part plus d'une centaine de personnes, dont des représentants de 70 organismes communautaires et institutionnels. Cette nouvelle étape permet d'ancrer les actions futures dans la réalité et de dresser un portrait fidèle de la famille lavalloise, de ses besoins et de ses aspirations.

Un désir de mobilisation

Par ce processus de concertation et de consultation, la Ville souhaite proposer une politique familiale stimulante et mobilisatrice. Pour en garantir la durée et l'adaptation constante aux réalités changeantes des familles, le Conseil de la famille et le Comité de suivi sont créés. En plus de représenter l'engagement de la municipalité, cette politique doit interpeller l'ensemble de la collectivité et se traduire en actions concrètes, cohérentes et continues.





Portrait de famille

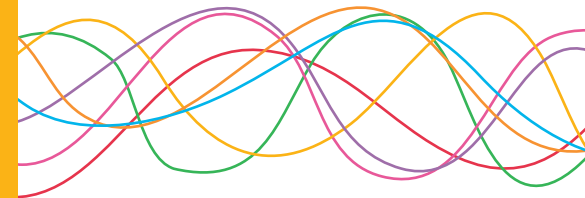
Les transformations de la structure familiale et les changements urbains des dernières décennies incitent les municipalités à adapter continuellement leur prestation de services. À partir des données démographiques, économiques et sociales, nous pouvons tracer le portrait de la famille lavalloise d'aujourd'hui afin de mieux en saisir toutes les nuances.

En voici les éléments marquants :

- Plus de 375 000 personnes réparties sur un vaste territoire découpé en 6 grands secteurs ont choisi Laval comme milieu de vie. Troisième plus grande ville au Québec, Laval connaît un rythme de croissance démographique des plus rapides et possède une superficie habitable permettant d'accueillir encore de nouveaux citoyens. On peut donc supposer que sa population ira en grandissant;
- Les familles qui choisissent de s'établir à Laval la considèrent comme un milieu de vie privilégié. Plus de 85 % des ménages lavallois vivent au sein d'une cellule familiale;
- La croissance du nombre de familles est attribuable surtout aux couples vivant en union libre et aux familles monoparentales. Toutefois, le modèle traditionnel du couple marié demeure la structure familiale dominante à Laval;
- Dans la grande région métropolitaine, les jeunes lavallois comptent parmi ceux qui demeurent le plus longtemps au domicile parental;
- L'arrivée massive des femmes sur le marché du travail a modifié les habitudes de vie des familles. Dans plus de 70 % des cas, lorsque les deux parents vivent sous le même toit, tous deux sont actifs sur le marché du travail, une réalité qui ne représentait que le tiers des familles dans les années 1980.

Notre mission et nos valeurs

« FAVORISER LE MIEUX-ÊTRE
DES FAMILLES LAVALLOISES
ET AMÉLIORER LEURS
CONDITIONS DE VIE »



Tel est l'énoncé de base de cette politique qui reconnaît que la famille et ses ramifications assurent la vitalité de notre communauté. La cellule familiale est le premier point de référence du code de vie de chaque individu. Ses membres sont présents dans tous les secteurs d'activité. La famille est détentrice de notre mémoire collective et constitue l'incubateur de nos idéaux pour le futur.

Certaines valeurs importantes guident la municipalité dans sa démarche :

- **L'affirmation de la fierté d'être Lavallois**, qui se manifeste par un fort sentiment d'appartenance à son quartier, à sa ville et à son histoire. Laval croit que cette fierté collective des citoyens contribue au développement de la communauté;
- **La famille au cœur des préoccupations municipales**. Laval croit qu'elle doit mettre en œuvre une multitude d'initiatives visant la famille et ses membres dans tous les secteurs qui relèvent de ses compétences;
- **L'application du concept de collectivité viable**. Reconnu par la Ville comme étant inhérent à la famille, ce concept repose sur l'accession à une meilleure qualité de vie pour chaque personne qui fait partie de la collectivité. Cet épanouissement des individus et de leur famille a un impact direct sur

l'ensemble d'une communauté donnée et lui insuffle toute sa vitalité socioéconomique. La viabilité d'une collectivité suppose également un environnement sain pour les générations futures, un principe qui s'inspire de la notion de développement durable. Laval croit qu'assurer à la famille sa viabilité représente un facteur essentiel au développement de la municipalité;

- **La possibilité pour toutes les familles d'avoir accès aux ressources** disponibles sur le territoire. Laval croit qu'elle doit faciliter l'accès des familles à diverses ressources essentielles telles que l'emploi, l'éducation, les loisirs, le sport, la culture et les arts, en collaboration avec ses partenaires communautaires et institutionnels.

Afin d'optimiser l'impact de ses actions auprès des familles, Laval priorise le partenariat non seulement en créant des liens entre les institutions publiques et privées, mais aussi en participant activement à la création de projets favorisant un développement harmonieux de la famille.

Les enjeux

La toile de fond de cette politique repose sur certains enjeux cruciaux. Il est primordial de les prendre en considération afin de demeurer au diapason des familles lavalloises, que nous souhaitons servir de la meilleure façon possible.

- La conciliation famille-travail-études;
- La complexité de l'organisation de la vie familiale;
- Le rôle grandissant qu'aura à jouer la famille auprès de ses aînés dans les années à venir;
- L'harmonisation du rôle de la Ville avec celui de ses partenaires;
- Une qualité de vie équitable pour toutes les familles lavalloises;
- L'impact des divers modèles de familles sur l'organisation des services municipaux.

Nos objectifs

Les objectifs généraux suivants s'appliquent à l'ensemble de la politique familiale et permettent une articulation plus précise entre l'orientation et les objectifs spécifiques de chacun des champs d'intervention proposés.

- Assurer une cohérence et une continuité pour que les gestes posés auprès des familles demeurent concrets et porteurs d'avenir;
- Susciter la concertation et tout type de partenariat visant le mieux-être des familles;
- Développer une culture « penser et agir famille »;
- Entretenir et développer la qualité du tissu social;
- Stimuler le sens de la citoyenneté;
- Épauler les familles ayant des besoins spécifiques.



Les principes directeurs

1. Laval, maître d'œuvre de la qualité de vie des familles lavalloises.

Le milieu dans lequel vivent les familles influence grandement leurs conditions de vie. Par ailleurs, par son service de proximité, la municipalité représente l'instance la plus proche de la communauté. Laval affirme donc sa volonté d'agir comme partenaire de premier plan pour la famille et entend demeurer, comme par le passé, réceptive aux réalités familiales. Avec cette politique, elle veut aller plus loin en exprimant son désir de voir émerger davantage d'initiatives de soutien aux familles. La Ville de Laval souhaite ainsi poursuivre son rôle de leader sur son territoire et déployer les efforts requis pour que la famille y soit reconnue comme étant la composante principale du développement de la collectivité.

2. Laval, initiatrice de concertation et de partenariat.

Afin que soit assurée la pérennité de cette politique, les partenaires communautaires et institutionnels de la municipalité devront être continuellement interpellés. Il est primordial de se concerter pour maintenir un plan d'action efficace, mais aussi pour développer des

ententes dans différentes sphères qui touchent la vie des familles. La Ville de Laval compte demeurer l'initiatrice d'une telle concertation, mais elle sera aussi garante de l'harmonisation des actions avec les organismes communautaires et institutionnels qui interviennent auprès des familles.

3. Une approche structurée et intégrée.

Dans sa volonté d'encourager le partenariat et la concertation, la Ville de Laval préconise une approche structurée et intégrée où tout doit être soigneusement planifié et, surtout, harmonisé entre les différents acteurs. Tel un chef d'orchestre, la Ville doit s'assurer avec les partenaires communautaires et institutionnels concernés que toutes les étapes de sa politique familiale, de l'élaboration à l'implantation, s'inscrivent dans un même élan de cohésion. Répondant à un désir de constance, la municipalité a donc nommé une élue à titre de responsable des questions familiales. Pour maintenir la cohérence et l'échange d'informations, la Ville de Laval a aussi créé deux instances qui verront à concrétiser les énoncés mis de l'avant dans cette politique, soit le **Conseil de la famille** et le **Comité de suivi**.



Les instances

A fin de garantir l'adhésion des partenaires communautaires et institutionnels et de permettre à cette politique de prendre toute son ampleur, la Ville de Laval a créé deux instances : le Conseil de la famille et le Comité de suivi de la politique familiale.

Le Conseil de la famille

Le Conseil de la famille occupe un rôle stratégique puisqu'il réunit les partenaires clés autour d'une même table de concertation. De cette instance provient donc toute la force de l'approche concertée et intégrée. Véritable courroie de transmission, le Conseil achemine les informations vers le comité exécutif de la Ville, d'une part, et, d'autre part, il oriente le Comité de suivi en lui fixant des priorités d'action. Il veille également au maintien de la mission et des orientations de la politique familiale. Les intervenants assurent en outre la mise à jour régulière des objectifs et du plan d'action de la politique en lien avec les fluctuations des besoins des familles.

Le Comité de suivi de la politique familiale

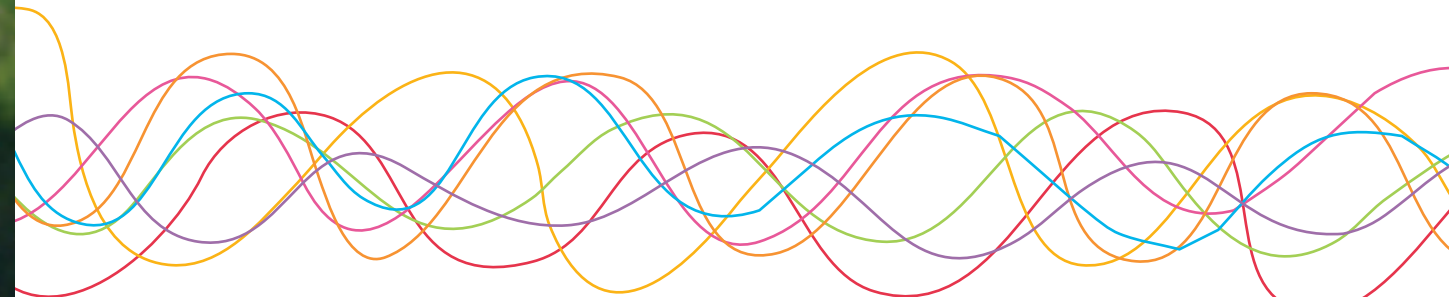
En accord avec les principes énoncés dans cette politique, la Ville de Laval voit à mettre l'ensemble de ses services à la disposition du Conseil de la famille. Mais c'est le Comité de suivi qui doit s'assurer de fournir, en fonction des ressources disponibles, les leviers municipaux nécessaires afin de réaliser le plan d'action. Il fait en sorte que le concept « penser et agir famille » se développe et s'insère naturellement dans les équipes de travail, et veille à intégrer, à moyen et à long terme, les valeurs de la politique familiale aux objectifs généraux de la Ville. Le Comité de suivi relève du Conseil de la famille. Il y puise ses priorités d'action, l'informe régulièrement sur l'avancement des différentes activités et projets en cours, et y dépose un bilan annuel.

Les champs d'intervention municipaux

Cette première politique familiale s'articule autour de huit champs d'intervention municipaux, auxquels des engagements particuliers sont rattachés. La municipalité compte ainsi rejoindre les familles sous plusieurs angles.

Ces champs d'intervention sont :

- 1 Le loisir et la culture
- 2 Le développement communautaire
- 3 L'urbanisme et l'habitation
- 4 L'environnement
- 5 Les services de garde
- 6 La promotion de la vie familiale
- 7 Les relations avec les citoyens
- 8 La sécurité publique



1 ■ Le loisir et la culture

Qu'on les pratique pour se détendre ou pour bouger, en solitaire ou en groupe, les activités de loisir nous libèrent des contraintes inhérentes à nos obligations habituelles. Occuper ses temps libres ressource et épanouit chaque membre de la famille, et les activités de loisir faites en groupe façonnent et enrichissent la fibre familiale. La municipalité est très présente dans cet aspect important de nos vies.

Outre les multiples installations récréatives permanentes qu'elle met à la disposition des familles, la Ville a érigé plusieurs infrastructures pour favoriser les sorties familiales en plein air; notamment un réseau de pistes cyclables qui rejoint la Route verte ainsi que de nombreux parcs, dont celui du Centre de la nature. Dans ses initiatives avec ses partenaires, la Ville se soucie également des besoins particuliers des adolescents : ceux-ci ont accès à plusieurs activités et peuvent profiter d'installations spécifiques, telles que des parcs de planche à roulettes. De plus, la municipalité organise au cours de l'année divers rassemblements populaires, dont Sainte-Rose en blanc et la Fête de la famille.

Enfin, que ce soit par la pratique d'une activité artistique ou par la fréquentation de lieux culturels, les nombreux domaines que couvre la culture – les arts visuels, la musique, le chant, la danse, le théâtre, la création littéraire, l'histoire et le patrimoine – font souvent partie de la vie familiale. Dans sa politique culturelle, mise à jour en 2006, la Ville de Laval accorde donc encore plus de place à la famille.

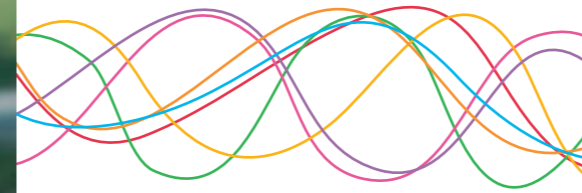
D'une part, les familles lavalloises ont accès à la vie culturelle grâce à la proximité géographique des activités offertes, à leur diversité et aux coûts s'y rattachant. En effet, la municipalité demeure vigilante afin que l'offre soit répartie sur l'ensemble du territoire et qu'elle reflète la particularité artistique et patrimoniale de chaque secteur; ce qui engendre un sentiment d'appartenance des résidents. À titre d'exemple, la Ville de Laval possède dix

bibliothèques qui couvrent tout son territoire. Par ailleurs, la municipalité veille à faciliter la pratique du loisir culturel en partenariat avec les organismes qui assument l'animation dans ce domaine.

D'autre part, les familles lavalloises peuvent profiter de plusieurs lieux de diffusion de spectacles et d'arts visuels sur le territoire, ainsi que d'un programme de spectacles jeune public. Enfin, la Ville a entrepris de mettre en valeur ses lieux patrimoniaux et offre des informations et des activités permettant aux familles de découvrir la richesse de leur milieu de vie, léguée par les générations passées.

Afin de faciliter l'accès à des activités culturelles et de loisir aux familles, la Ville de Laval s'engage à :

- Permettre l'éclosion d'activités culturelles et de loisir pour la famille;
- Privilégier le développement d'activités qui augmentent le sentiment d'appartenance des familles envers leur milieu;
- Informer les familles sur les activités et les équipements municipaux qui leur sont destinés;
- Favoriser l'implantation d'une tarification familiale des activités municipales et de celles des partenaires;
- Poursuivre le développement du réseau cyclable;
- Accroître la visibilité de nos richesses patrimoniales et culturelles.



2 ■ Le développement communautaire

L'essor considérable de la Ville de Laval au cours des 40 dernières années a déclenché un développement tout aussi important de la vie communautaire. Au-delà des services municipaux, les Lavallois, par leur souci de s'impliquer activement dans leur communauté, ont su créer un réseau de services et d'entraide dont bénéficie toute la population.

La Ville de Laval peut donc aujourd'hui compter sur un réseau de près de 700 partenaires communautaires qui rehaussent son offre de service dans tous les domaines. Afin d'harmoniser ses rapports avec le milieu, la municipalité s'est dotée d'une politique de soutien à la vie communautaire et d'une Déclaration de services aux partenaires. Cette dernière, instaurée en 2005, est constituée d'engagements concrets de la part de la municipalité afin de maximiser les projets faits en partenariat.

Par ailleurs, pour se rapprocher des organismes, des citoyens et des familles, la Ville de Laval a marqué un tournant, il y a une vingtaine d'années, en créant six bureaux municipaux lavallois dans les différents secteurs de son territoire. Ces bureaux constituent des ressources mises à la disposition des organismes communautaires et des citoyens pour soutenir leurs projets.

De plus, la municipalité organise chaque année l'événement Hommage aux bénévoles. Cette activité de reconnaissance vise à souligner l'apport inestimable des bénévoles qui œuvrent dans l'ombre et qui accomplissent au quotidien une foule de petits gestes pour améliorer la qualité de vie des Lavallois.

Afin de faciliter la création et le soutien de projets issus du milieu communautaire et s'adressant aux familles, la Ville de Laval s'engage à :

- Développer des partenariats avec les organismes du milieu communautaire œuvrant auprès des familles;
- Agir auprès des organismes communautaires et institutionnels dans le but de concrétiser des projets destinés à soutenir les familles;
- Établir un plan d'intervention pour les familles en situation de crise.



3 ■ L'urbanisme et l'habitation

La qualité de vie est au cœur même de l'organisation urbaine. Consciente de l'incidence de l'organisation de son territoire sur la vie quotidienne des familles, la Ville de Laval apporte un soin particulier à la planification de ses quartiers résidentiels.

Ainsi, dans la configuration de ses artères, elle prévoit de nombreux aménagements ayant pour but de faciliter les déplacements des citoyens et des familles et de favoriser les relations de voisinage. La Ville travaille également à générer une plus grande densité résidentielle de manière à ce que les familles puissent accéder, dans leur environnement immédiat, à une panoplie de services adéquats. De plus, la municipalité propose différents programmes d'aide financière reliés à l'habitation, tels que l'accès à la propriété, la rénovation résidentielle et l'adaptation de domicile.

Afin de maximiser l'offre de logements aux familles et de stimuler le développement d'une saine vie de quartier, la Ville de Laval s'engage à :

- Favoriser les échanges entre les partenaires institutionnels quant à leurs projets de construction ou à l'usage de leurs infrastructures;
- Planifier un réseau piétonnier efficace et sécuritaire pour les familles;
- Encourager les initiatives d'accès à la propriété pour toutes les familles;
- Encourager les idées originales qui visent le mieux-être des familles (logements évolutifs, collectifs, intergénérationnels, etc.).

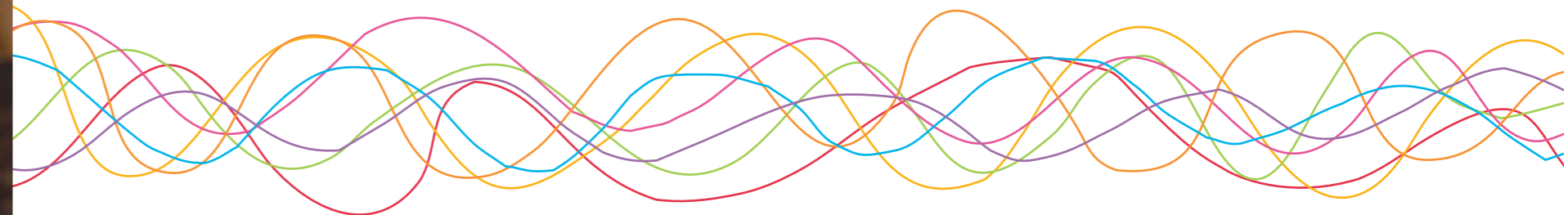
4 ■ L'environnement

Enjeu planétaire, l'environnement occupe à l'échelle locale une place dominante parmi les interventions municipales. Les normes de qualité du milieu où nous habitons nous préoccupent de plus en plus, et l'actualité nous rappelle fréquemment l'importance qu'il faut accorder à l'eau, à l'air et au territoire.

La Ville de Laval consacre chaque année une énergie considérable à la conservation d'un environnement sain pour les familles. Elle veille d'ailleurs à inclure la cellule familiale dans ses initiatives de sensibilisation entourant l'hygiène du milieu de vie, qu'il s'agisse de la qualité de l'eau potable, du contrôle de l'herbe à poux ou du recyclage. Les familles sont aussi appelées à participer à des corvées collectives tel le Grand Ramassage du printemps. La municipalité a également implanté plusieurs programmes visant à détourner les déchets des sites d'enfouissement : la collecte sélective, le compostage domestique, la récupération des feuilles mortes et des sapins de Noël, etc. De plus, depuis plusieurs années, Laval se distingue par son programme *Une naissance... un arbre*, grâce auquel les parents de nouveaux-nés lavallois reçoivent un arbre soulignant symboliquement cette nouvelle ramification dans l'arbre généalogique d'une famille de chez nous.

Afin de procurer aux familles un environnement sain, la Ville de Laval s'engage à :

- Créer des conditions favorables permettant aux familles de s'approprier leurs parcs, leurs espaces verts et leurs plans d'eau;
- Ajouter un contenu spécifiquement pour les enfants dans les communications traitant de l'environnement, particulièrement celles concernant le recyclage et la collecte sélective;
- Mettre en place des sentiers pour la randonnée pédestre ou le vélo pouvant mener vers des équipements scolaires, sportifs, sociocommunautaires et commerciaux, et s'assurer que ces parcours demeurent efficaces, sécuritaires et accessibles toute l'année.



5 ■ Les services de garde

Nul doute que les services de garde occupent une place névralgique dans la vie quotidienne de plusieurs familles. Cet espace privilégié de socialisation et d'éducation des jeunes mérite toute notre attention et notre vigilance.

La Ville est un partenaire actif dans le secteur des milieux de garde, où elle agit comme membre au sein de divers comités. Dans le cadre de sa réglementation municipale, elle a pour mandat d'émettre les permis d'exploitation et de veiller au respect de la qualité de vie dans ces milieux en ce qui concerne la salubrité, l'alimentation et l'aménagement sécuritaire des lieux. Enfin, la Ville apporte un soutien pour le volet installation des centres de la petite enfance en vertu de son programme d'assistance financière.

Afin de susciter la concertation et le partenariat en matière de services de garde et pour faire en sorte qu'ils répondent aux besoins des familles lavalloises, la Ville de Laval s'engage à :

- Soutenir les services de garde existants ou en processus d'implantation;
- Faciliter l'émission des permis, l'accessibilité et la proximité de ces services.

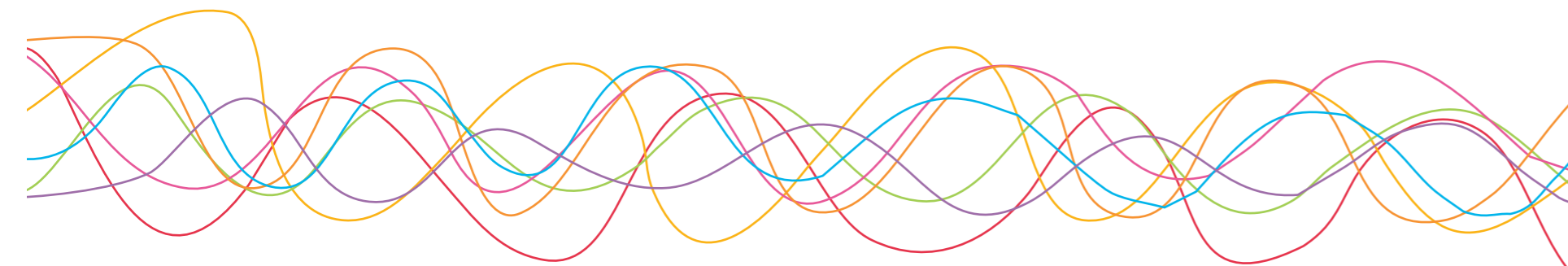
6 ■ La promotion de la vie familiale

La plupart des interventions municipales touchent les familles ou les membres qui les composent. Voilà pourquoi un des grands objectifs de cette politique consiste à développer à l'intérieur de la structure municipale une culture « penser et agir famille ». Mais au-delà de cette structure, il faut offrir une tribune aux familles et une vitrine aux activités familiales. Nous ferons ainsi en sorte que, chez nous, la famille ne soit pas qu'un concept, mais bien un modèle reconnu comme lieu d'épanouissement. De plus, la promotion de la vie familiale suppose une diffusion large et continue de l'information sur les ressources disponibles pour les familles et sur les événements qui les concernent.

Au fil des ans, les moyens pour promouvoir la vie familiale se sont multipliés : ils regroupent notamment le guide des activités de loisir, le bulletin municipal, de même que le portail Internet de la Ville, dont le contenu est régulièrement actualisé. Comme les technologies de l'information évoluent sans cesse, la Ville demeure à l'affût de nouveaux outils efficaces et elle maintient à jour ses divers moyens de communication, toujours dans le but d'informer adéquatement les familles. La municipalité soutient également de nombreux rassemblements populaires faisant la part belle aux activités familiales dans chaque quartier.

Afin de promouvoir l'offre de service directe à la famille, la Ville de Laval s'engage à :

- Encourager les initiatives à caractère communautaire pour inciter les familles à profiter des installations et des services municipaux;
- Instaurer un Prix de reconnaissance afin de souligner les efforts fournis par les partenaires pour améliorer la qualité de vie des familles;
- Proposer des mécanismes d'accueil aux familles nouvellement installées à Laval.



7 ■ Les relations avec les citoyens

À titre de premier palier de gouvernement, une municipalité soucieuse d'entretenir une relation de proximité avec sa population doit mettre en place tous les mécanismes possibles pour faciliter l'accès à l'appareil municipal. Ce type d'approche ne peut qu'avoir un impact positif sur la qualité de vie des familles.

C'est dans cette optique que la Ville de Laval a mis sur pied un Comptoir multiservice, qui permet aux citoyens d'obtenir de l'information personnalisée sur une multitude de sujets relatifs aux taxes, à l'évaluation, à l'ingénierie, à l'urbanisme ou à tout autre domaine relevant de la municipalité. De plus, la Ville a institué le concept *Ensemble à Laval* en vue de favoriser les échanges entre les différentes communautés culturelles. Avec le programme Droit de cité, ce sont les jeunes Lavallois qui sont interpellés : cet outil de sensibilisation à la vie démocratique et communautaire vise à éveiller chez eux un désir d'implication citoyenne. Par ailleurs, la Ville a entrepris un virage citoyen en 2007 en devenant la première au Québec à produire une Déclaration de services aux citoyens. Ce document qui a pour but d'assurer le mieux-être de chacun dans le respect de la collectivité apporte une valeur ajoutée aux familles. Le service 311 constitue la réalisation tangible d'un des engagements de la Ville inscrits dans cette Déclaration :

ce numéro de téléphone unique pour les appels non urgents permet aux citoyens de joindre d'un seul coup les différents services municipaux. La Ville de Laval, soucieuse de demeurer à la fine pointe de la technologie, est fière d'être l'une des premières municipalités de la province à mettre en place un tel service.

Afin de s'ajuster aux changements sociaux touchant la famille, la Ville de Laval s'engage à :

- Tenir compte des familles dans l'application de sa Déclaration de services aux citoyens;
- Instaurer un mécanisme de suivi de la politique familiale lavalloise pour maintenir une bonne connaissance des besoins des familles;
- Rejoindre toutes les familles, peu importe leur revenu, et favoriser leur participation à la vie communautaire.

8 ■ La sécurité publique

Procurer un milieu de vie sécuritaire aux citoyens lavallois, et particulièrement aux familles, figure parmi les priorités constantes de la Ville. Voilà pourquoi elle adapte continuellement ses services de prévention et d'intervention policière en fonction des besoins croissants de la population et de l'évolution du paysage urbain.

La Ville porte donc une attention particulière à la sécurité routière dans les quartiers résidentiels et aux abords des écoles. Elle voit à déneiger en priorité les artères principales, les parcours d'autobus ainsi que les voies autour des édifices scolaires. De plus, la municipalité développe des programmes de sensibilisation en matière de prévention des incendies et de sécurité publique. Six postes de police de quartier sont ainsi répartis dans chacun des secteurs de la ville, permettant de rapprocher les policiers des citoyens. Enfin, des visites sont effectuées par le Département de sécurité incendie afin de vérifier le plan de sécurité incendie et de prodiguer des conseils en cas d'évacuation, prioritairement dans les garderies et les résidences pour aînés.

Afin d'offrir un environnement sécuritaire, la Ville de Laval s'engage à :

- Implanter une culture de sécurité civile chez les familles;
- Mettre régulièrement à jour ses plans d'intervention en fonction du développement urbain;
- Offrir un programme de vérification des antécédents des bénévoles impliqués dans les différentes organisations;
- Développer divers services et programmes permettant de maintenir le sentiment de sécurité des familles.

Les champs d'intervention impliquant nos partenaires publics

La Ville de Laval propose dans sa politique familiale des orientations complémentaires aux services offerts par ses partenaires publics. La Ville est consciente que ces partenaires jouent un rôle essentiel dans la qualité de vie des citoyens lavallois et de leur famille. Puisque les orientations proposées ici doivent être appliquées en collaboration, la municipalité veillera à ce que le tout se fasse dans le respect des compétences de chacun des acteurs impliqués.

Ces grands axes relèvent de quatre champs d'intervention, soit :

- Le transport
- L'éducation
- La santé
- L'emploi et le milieu de travail



■ Le transport

La Ville de Laval favorisera la mise en place d'infrastructures et de services qui permettront aux familles d'avoir accès à des modes de déplacement variés et sécuritaires répondant mieux à leurs besoins.

■ L'éducation

La Ville de Laval soutiendra, d'une part, toutes les initiatives visant à la doter d'un continuum en éducation, du préscolaire jusqu'à l'université. D'autre part, elle encouragera les projets permettant une plus grande ouverture de l'école au sein de la communauté.

■ La santé

La Ville de Laval entend collaborer avec les diverses institutions travaillant sur son territoire, particulièrement en ce qui concerne la prévention et la promotion de la santé auprès des familles.

■ L'emploi et le milieu de travail

La Ville de Laval maintiendra les initiatives visant à inclure la dimension familiale dans sa gestion des ressources humaines et invitera les autres employeurs à en faire autant.



Conclusion

La famille et ses ramifications forment la base de toute collectivité. Pour affirmer notre spécificité comme territoire, nous devons d'abord entretenir celle de nos familles. Porteuse de notre identité et de nos valeurs, la cellule familiale constitue notre point d'ancrage. Elle est également garante de ce qui constituera les forces vives de la société de demain.

La Ville représente un interlocuteur privilégié pour les familles. C'est pour cette raison qu'elle s'est donné le rôle d'initiatrice de cette première politique familiale. Pour ce faire, la municipalité a pris soin de rassembler des intervenants aptes à doter cette politique d'objectifs qui correspondent à un juste portrait des familles lavalloises. Par la création d'instances telles que le Conseil de la famille et le Comité de suivi, la Ville de Laval s'assure que les axes autour desquels s'articule sa politique familiale soient constamment mis à jour et que les actions entreprises demeurent pertinentes.

Ce document offre à la collectivité lavalloise un projet sociétal qui renforce le sentiment d'appartenance de ses membres. Il nous donne également un cadre de référence qui balisera l'intervention municipale et celle de nos partenaires en matière de vie de famille.

Cette première politique familiale confirme aussi que, en épaulant ses familles, la Ville de Laval garde sa mémoire collective bien en vie... tout en étant résolument tournée vers l'avenir.

Remerciements

La politique familiale de Laval repose sur de grandes orientations et celles-ci sont le fruit d'un travail de concertation entre plusieurs acteurs du milieu. Une telle politique n'aurait pu voir le jour sans la détermination, l'enthousiasme et la collaboration d'une myriade de personnes. La Ville de Laval désire remercier toutes les familles, les organismes représentants, les partenaires, les intervenants et les collaborateurs qui ont participé, de près ou de loin, aux différentes étapes de la démarche. Votre passion et votre persévérance tout au long de l'élaboration de la politique ont permis de mettre en place une première politique familiale lavalloise.

Un remerciement tout spécial au maire, M. Gilles Vaillancourt, ainsi qu'à la responsable des questions familiales, Mme Jocelyne Guertin. Merci également au ministère de de la Famille et des Aînés pour son soutien financier. Et, finalement, un remerciement particulier au Carrefour action municipale et famille pour son accompagnement et son soutien durant tout le processus.

Merci à nos partenaires!

Organismes qui ont déposé des mémoires

- Agence de la santé et des services sociaux de Laval
- Corporation de développement communautaire de Laval
- Conférence régionale des élus de Laval
- Fédération lavalloise des OSBL d'habitation
- Maison des jeunes de l'est de Laval
- Table d'actions intersectorielles petite enfance du secteur de Sainte-Rose

Autres organismes

- Association des résidents de Champfleury
- Association des résidents du Bergerac, Fabreville
- Association pour aînés résidant à Laval
- Association régionale de soccer
- Association régionale des loisirs pour personnes handicapées de Laval
- Carrefour d'intercultures de Laval
- Carrefour jeunesse Sainte-Rose
- Centre des femmes de Laval
- Centre du Sablon
- CLSC Sainte-Rose
- Club âge d'or Vimont
- Club de soccer Chomedey
- Club de soccer Étoiles de l'Est
- Club 4-H Laval/Sainte-Rose
- Comité des sports des Delta de Laval

- Commission scolaire de Laval
- Conférence régionale des élus de Laval (CRÉ)
- Conseil du statut de la femme, région de Laval
- Corporation de développement communautaire de Laval
- CPE Pont-Viau
- Danseurs de Laval
- Entraide Pont-Viau
- FADOQ – Mouvement des aînés du Québec, région de Laval
- Hockey régional Laval
- L'Enfant d'abord
- L'Évasion II
- Loisirs Notre-Dame de Laval
- Loisirs Notre-Dame des Écores
- Loisirs Saint-Bruno de Laval
- Loisirs Saint-Maxime-Delta
- Loisirs Sainte-Dorothée
- Maison de quartier Vimont
- Maison des Enfants de Laval, Grande fête des enfants de Sainte-Rose
- Maison des jeunes de Sainte-Rose
- Regroupement des familles monoparentales et recomposées de Laval
- Sports Laval
- Table de concertation de Laval en condition féminine
- 152^e groupe scout Saint-Noël/Chabanel
- 1,2,3 Go! Laval-Marigot

Photos et crédits

Couverture

(de gauche à droite)
Photo 1 : Photo Pèpé
Photo 2 : Ville de Laval
Photo 3 : Sylvain Majeau
Photo 4 : Ville de Laval
Photo 5 : Photo Pèpé
Photo 6 : Sylvain Majeau

Page 3

Sylvain Majeau

Page 4

Luc Doyon

Page 6

Jacques Pellerin

Page 7

Ville de Laval

Page 9

Photo Pèpé

Page 10

Ville de Laval

Page 13

Photo 1 : Ville de Laval
Photo 2 : Ville de Laval
Photo 3 : Ville de Laval

Page 15

Photo 1 : « Laurette et Mourad »,
Marie-Hélène Hotte, lauréate du 4^e
prix du concours de photo de la Ville
de Laval 2007
Photo 2 : Ville de Laval
Photo 3 : Photo Pèpé

Page 16

Photo 1 : Ville de Laval
Photo 2 : « Tous pour un », Stella
Langlais, lauréate-finaliste du
concours de photo de la Ville
de Laval 2007
Photo 3 : Sylvain Majeau

Page 18

Norman Lacasse

Page 19

Photo 1 : Martin Alarie
Photo 2 : Ville de Laval
Photo 3 : Martin Alarie

Page 20

Sylvain Majeau

Page 21

Photo 1 : Ville de Laval
Photo 2 : Ville de Laval

Page 23

Sylvain Majeau

Page 24

Martin Alarie

Page 27

Ville de Laval

Page 29

Martin Alarie

Page 31

Sylvain Majeau

Page 34

Ville de Laval

Production et source

La politique familiale est présentée en format PDF sur
le portail Internet de la Ville de Laval.
An English version is also available on Laval's website or
by request.
Information : www.ville.laval.qc.ca

Coordination du comité de travail : Direction du Service de
la vie communautaire, de la culture et des communications,
Ville de Laval.

Rédaction: Lyne Richer et Sylvie Lemay

Révision: Édith Sans Cartier

Conception graphique et infographie: Suzanne Vincent

Impression: BL Litho inc.

ISBN 978-2-923478-24-1

Dépôt légal 3^e trimestre

Bibliothèque nationale du Québec, 2007

Bibliothèque nationale du Canada, 2007

Achévé d'imprimer à Laval le 23 novembre 2007.



